



NOTE DE SERVICE PERMANENTE

NSP01-2024

Affectation des Agents par service

Les tâches à réaliser sont définies dans les notes de service permanentes constituant les fiches de poste.

Mme Céline Croizard assurera la tâche de secrétaire de mairie selon NSP 005-2022,

M. Sébastien Chailloux assurera les tâches suivantes :

- Coordonateur des travaux selon NSP 004-2020,
- Assistant de Prévention selon Lettre de cadrage de l'assistant de prévention en date du 21 octobre 2021
- Entretien voirie / Bâtiments selon NSP 002-2020,
- Entretien espaces verts selon NSP 007-2020,
- Vérification du matériel selon NSP 11-2020,

M. Rémi Crépeau assurera la tâche d'entretien voirie / Bâtiments selon NSP 002-2020 et l'entretien des espaces verts selon NSP 007-2020.

M. Romain MARCU assurera la tâche de gestion du restaurant scolaire selon NSP 008-2022, l'entretien voirie / Bâtiments selon NSP 002-2020 et l'entretien des espaces verts selon NSP 007-2020.

Mme Bénédicte Péqueur assurera les tâches d'accompagnement des écoles selon NSP 009-2022 et la garderie du soir selon NSP 016-2022,

Mme Pamela Marey assurera l'accueil des élèves le matin en période scolaire selon NSP 012-2022 alinéa a) et la tâche d'entretien des bâtiments communaux selon NSP 10-2021,

Mme Samantha Soenen assurera la tâche d'entretien des écoles selon NSP 012-2022 alinéa b),

Mme Madalena Le Corneur assurera la tâche garderie du soir selon NSP 016-2022,

La note portant sur le même objet en date du 08 janvier 2024 est rapportée.

Fait à AUSSAC-VADALLE, le 27 septembre 2024.

Le Maire,
Gérard LIOT

